



Février 2013

## 📁 POLITIQUE DES PÔLES

- *Phase 3 de la politique des pôles* > Le lancement de la troisième phase de la politique des pôles de compétitivité
- *Aide à l'industrialisation* > Une aide pour transformer les projets collaboratifs de R&D des pôles, en produits ou services industrialisés

## 📁 ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE

- *Documentation* > Le bulletin de veille des aides d'État à l'usage des pôles de compétitivité, édition de janvier 2013

## 📁 LES PÔLES EN ACTION

### FOCUS PROJET ABOUTI

- *Agriculture - Agroalimentaire* > Farine + esquisse les pains de demain

### VIE DES PÔLES

- *Accompagnement des PME* > Le pôle SCS fait croître ses PME et prépare leur accès au marché
- *Accompagnement des PME* > Avec Ambition PME, Systematic veut transformer les PME innovantes du pôle en ETI
- *Accompagnement des PME* > Quand le pôle Cap Digital publie un guide des services de ses PME
- *Partenariat inter-pôles - Croisement de thématiques* > Quand des pôles du domaine « végétal » rencontrent des pôles « TIC »

## ■ PHASE 3 DE LA POLITIQUE DES PÔLES

## Le lancement de la troisième phase de la politique des pôles de compétitivité

Trois ministres en charge de la politique des pôles de compétitivité ont présenté une communication en Conseil des ministres pour préciser les grandes orientations de la 3<sup>e</sup> phase couvrant la période 2013-2018

Lors du Conseil des ministres du 9 janvier 2013, M. Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, Mme Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement et Mme Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ont présenté une communication. Elle précise les grandes orientations de la troisième phase des pôles de compétitivité durant la période 2013-2018.



En cohérence avec la décision n°10 du *Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi*, cette communication indique que « **l'ambition nouvelle des pôles est de se tourner davantage vers les débouchés économiques et l'emploi** ». Pour atteindre cet objectif, les pôles de compétitivité doivent devenir des « **usines à produits d'avenir** » qui transforment les efforts collaboratifs des travaux de R&D en produits, procédés et services innovants mis sur le marché. La communication ajoute que les investissements d'avenir seront mobilisés pour soutenir l'industrialisation des projets des pôles.

L'accompagnement des PME par les pôles de compétitivité « **sera renforcé dans quatre domaines principaux en lien avec les régions : l'accès au financement privé, l'internationalisation, l'accompagnement des PME et l'anticipation des besoins en compétences** ». L'offre de services collectifs et individuels proposée par les pôles à leurs adhérents devra s'inscrire en complémentarité avec celles mises en œuvre par d'autres acteurs sur le territoire.

Les ministres précisent aussi que les pôles de compétitivité veilleront à une **meilleure implication des acteurs de la formation**. Ils contribueront aussi au renforcement des **relations entre les PME et les grands groupes**, en portant notamment une attention particulière au domaine des achats.

Enfin, les objectifs de chaque pôle pour les six années à venir, seront précisés dans un **contrat de performance individualisé**. Celui-ci détaillera les défis technologiques et d'innovation ainsi que les marchés-cibles associés que le pôle souhaite viser.

 En savoir plus

-  [La communication du 9 janvier 2013 en Conseil des ministres](#)
-  [Le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi \(dossier de presse\)](#)


## ▪ AIDE À L'INDUSTRIALISATION

### Une aide pour transformer les projets collaboratifs de R&D des pôles, en produits ou services industrialisés

Une nouvelle enveloppe destinée à l'industrialisation des résultats des projets de R&D des pôles pour que ceux-ci soient davantage au service de la croissance des entreprises et de l'emploi.

Dans le cadre de la réorientation des fonds disponibles du Programme d'investissements d'avenir, le Gouvernement a annoncé la mise en place d'une aide à l'industrialisation des projets des pôles de compétitivité.

D'un montant de 110 M€, cette aide permettra de soutenir l'industrialisation des résultats des projets de R&D labellisés par les pôles, en particulier ceux retenus dans le cadre du FUI. Cette aide est cohérente avec les orientations de la phase 3 de la politique ces pôles. Celles-ci visent à renforcer la finalité productive de la politique des pôles pour que ceux-ci soient davantage au service de la croissance des entreprises et de l'emploi.

 En savoir plus



 [Le communiqué de presse du 21 Janvier 2013](#)


## ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE

### ▪ PUBLICATION

### Le bulletin de veille des aides d'État à l'usage des pôles de compétitivité, édition de janvier 2013

Dans l'actualité ce mois-ci :

-  Dans le cadre du processus en cours de modernisation des règles de l'Union européenne applicables en matière d'aides d'État, la Commission a adopté une proposition de règlement. Celle-ci vise à modifier le règlement des procédures applicables en matière d'aide d'État et une proposition de règlement pour l'exemption de notification préalable de nouvelles catégories d'aides.
-  La Commission a adopté de nouvelles lignes directrices concernant les aides d'État dans le secteur du haut débit, afin d'aider les États membres à réaliser les objectifs de la stratégie numérique de l'UE. La Commission a publié son tableau de bord annuel des aides d'État qui dresse un panorama des aides octroyées par les États membres, en particulier dans le contexte de la crise économique et financière.

 En savoir plus

 [La veille du mois de janvier 2013](#)

 [La collection des veilles depuis janvier 2011](#)

## FOCUS PROJET ABOUTI

### ■ AGRICULTURE/AGROALIMENTAIRE

## Farine + esquisse les pains de demain

Des pains pour les séniors limitant le risque de dénutrition, grâce à une meilleure connaissance des blés utilisés et à un procédé de mouture innovant.



Le projet a été labellisé par le pôle Vitagora puis il a bénéficié d'une aide dans le cadre du fonds unique interministériel (FUI).

### Le contexte

En France, au moins 300 000 personnes, souvent âgées, seraient en situation de dénutrition, liée à une diminution des apports alimentaires. Le pain est un aliment courant, à la base de notre alimentation. Il est aussi le fruit d'un long cheminement agricole, technologique et gastronomique. D'où l'idée de rééquilibrer l'alimentation des personnes grâce à une nouvelle famille de pains.

### Les objectifs

Farine+ est un projet visant la création, l'évolution, et la préservation du potentiel nutritionnel et sensoriel des produits de panification. Il a cherché à développer un produit de consommation courante pour les personnes dénutries pour permettre de rectifier leurs déficits alimentaires. Elaboré à partir d'une farine nutritionnellement plus élevée, le pain "senior" devrait bientôt voir le jour.

Farine + a poursuivi deux objectifs concrets :

- Augmenter la qualité nutritionnelle des produits céréaliers
- Développer de nouveaux pains pour répondre aux besoins de populations spécifiques, tant sur le plan de la qualité nutritionnelle que sur l'apparence, l'odeur, le goût, la texture ou encore la consistance.

### Les partenaires du projet

- Cérélab (PME) est le porteur du projet
- Eurogerm
- Dijon Céréales
- L'UMR Agroécologie (INRA, Université de Bourgogne, CNRS, AgroSup Dijon)
- L'UMR Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation (INRA, Université de Bourgogne)
- Le Gérontopôle (CHU Dijon)
- CREABio® (Centre de Ressources pour Etudes Appliquées BIOMédicales)
- Welience (Université de Bourgogne)



Travaux en laboratoire pour l'élaboration du pain Senior. Copyright Cérélab®

### ➤ Résultats, produits, prototypes, démonstrateurs, services issus des travaux de R&D

- **Une base de données de 350 variétés de blé** a été constituée pour connaître certains caractères génétiques de ces blés
- **Un procédé de mouture innovant**, « Mouture + », a été développé. Il permet d'obtenir des farines similaires aux farines de meule du point de vue de leur qualité nutritionnelle. Ces farines conservent leur richesse en fer, en magnésium, en vitamines et en fibres.
- **Un produit de panification à destination de populations spécifiques** : le "Pain senior", réponse à la dénutrition des personnes âgées.

### ➤ Brevet : 1

### ➤ Publications, dont revues scientifiques à comité de lecture : 2

### ➤ Conférences, colloques, dont manifestations à l'international : 3

### ➤ Thèses : 3

### ➤ Emplois créés : 20, dont 3 créations CDI, 1 CDD sauvegardé, 16 créations CDD

### ➤ Création d'entreprises : Artémis, une plate-forme mutualisée d'innovation sur l'agroenvironnement. La reconversion d'une ancienne sucrerie située à Aiserey (21), en moulin « bio » pourrait permettre d'installer le procédé « Mouture + » issu des travaux de Farine+, permettant de passer du stade de pilote à l'outil industriel.

### ➤ Mises en perspective Le "pain senior" est en phase de commercialisation. Une personne a été recrutée pour cela. Une extension du pain « senior » en produits diététiques pour les grandes et moyennes surfaces est envisagée

### ■ ACCOMPAGNEMENT DES PME

## Le pôle SCS fait croître ses PME et accompagne leur accès au marché.

Pour accompagner ses PME, le pôle a mis en œuvre une série d'actions pour accéder au financement privé, transformer les PME en ETI et aller vers les clients internationaux. Il encourage également la mise en réseau des PME et des grands groupes, tout en préparant activement le passage d'usines à projets en usines à produits.



Copyright : Pôle SCS

Depuis sa création en 2005, le pôle de compétitivité SCS favorise le développement de programmes R&D innovants. Il fédère un écosystème innovant constitué de 280 acteurs dans les domaines de la micro-électronique, du logiciel et des télécommunications. Le pôle contribue à la croissance des TPE et PME dans leurs domaines stratégiques en agissant sur plusieurs leviers de leur développement. Ainsi, le soutien du pôle se manifeste à toutes les étapes de la vie de ses PME dont il présente plusieurs services et actions.

### Faciliter l'accès des PME au financement privé

Le pôle souhaite permettre aux start-ups innovantes d'accéder aux financements privés nécessaires à leur développement et au lancement de nouveaux produits ou services. Il aide à l'amélioration du « business plan » et à la mise en relation avec des investisseurs privés.

Depuis 2010, le pôle a labellisé plus de 25 entreprises dans le cadre du label « entreprises innovantes des pôles », ce qui a conduit à 5 levées de fonds d'un montant total de 6,1 millions d'euros. Plus globalement, durant cette même période, les PME du pôle sont parvenues à lever des fonds à hauteur de plus de 70 millions d'euros.

### Transformer les PME en ETI

En phase de mutation vers des entreprises plus grandes en taille, les PME se retrouvent face à des enjeux de croissance forte et de choix d'orientation stratégique complexes.

Le pôle SCS accompagne ses PME dans le cadre du programme « Croissance PME-ETI ». Celui-ci se déroule sur une période de 18 mois. Il doit permettre de mettre en place un plan de développement sur 5 ans. Il prévoit aussi la maîtrise et le suivi des leviers financiers, organisationnels et stratégiques pour le réaliser.

### Accompagner les PME vers les marchés à l'international

Les marchés des membres du pôle, acteurs des TIC, sont prioritairement internationaux. Pour leur donner une visibilité et une notoriété sur ces marchés, le pôle les aide à accéder à des salons internationaux.

Il a accompagné plus de 190 TPE/PME depuis 2007, avec la rencontre de 8000 clients potentiels et 2 500 contacts qualifiés. Une nouvelle approche a été développée en 2012. Elle permet à des PME d'accéder directement à des clients étrangers en mode BtoB grâce à des partenariats forts liant le pôle à d'importants grands groupes étrangers comme par exemple Télécom Italia et Nokia.

### Permettre la mise en réseau des PME et des grands groupes

Dernier événement en date, les Rencontres PME Partners & Business se sont déroulées le 13 décembre 2012. Elles ont attiré 160 participants et 90 TPE/PME. Plus de 200 rendez-vous ont été organisés avec de nombreux grands groupes (Nokia, Docapost BPO, Orange, Schneider Electric, STMicroelectronics, Telecom Italia, Gemalto, SAP, etc.). Autre moment fort de cette journée riche d'échanges : les témoignages des PME.

- **La société Neotys**, PME de 50 personnes, en forte croissance avec plus de 900% de croissance en 6 ans, basée à Géménos (13). Dans le cadre du programme Croissance PME-ETI, cette société a témoigné de la valeur ajoutée en terme de méthodologie déployée, d'expertise forte des accompagnants, et d'approche unique à 360°. Ce programme aura permis un plan de développement encore plus ambitieux pour lequel de nombreux recrutements sont actuellement en cours.

- **L'entreprise Riverawaves**, à Sophia Antipolis (06) réalise 100% de son chiffre d'affaires à l'international, grâce à des participations à des salons internationaux tels que MWC à Barcelone et Electronica à Munich.
- **La société Neowave** a témoigné sur l'action remarquable du pôle pour lui ouvrir des marchés export, notamment avec l'opérateur italien, Telecom Italia. Celui-ci a choisi Neowave pour le déploiement de solutions sans contact sur le marché des transports publics italiens.

### Les prix de l'innovation TIC en PACA

L'innovation et la mise en réseau des jeunes entreprises innovantes ne sont pas en reste. Elles ont également été mises à l'honneur grâce à la remise des prix de la 5<sup>e</sup> édition des prix de l'innovation TIC en PACA. En 5 ans, ce concours a permis de détecter des talents et des innovations majeures en région PACA dans le domaine des TIC.

Parmi les 41 PME et ETI lauréates, bon nombre ont connu une très forte croissance :

- **Inside Secure**, entreprise de taille intermédiaire (ETI), est parvenue à récolter 79,3 millions d'euros après la levée de fonds pratiquée par le groupe en 2012. Son entrée à la bourse de Paris a également été un succès.
- **Wysips**, une jeune entreprise française basée à Lambesc (Bouches-du-Rhône), présentera le premier smartphone solaire opérationnel utilisant sa technologie lors du « Mobile World Congress » qui se tiendra à Barcelone du 25 au 28 février 2013.

### La transformation des « usines à projets » en « usines à produits »

2013 sera l'année des orientations fortes pour pérenniser ces actions. De nouveaux services sont en préparation. Ils visent la mise sur le marché, pour transformer les usines à projets en véritables usines à produits pour une totale cohérence avec les orientations de la 3<sup>e</sup> phase de la politique des pôles.

### En savoir plus

- [La vidéo du 13 décembre 2012](#)
- [Les services du pôle](#)

## ▪ ACCOMPAGNEMENT PME

### Avec Ambition PME, Systematic veut transformer les PME innovantes du pôle en ETI

Le pôle Systematic anime le plan d'actions Ambition PME destiné à accompagner ses PME autour de cinq leviers de développement. Au sein de ce programme, la 4<sup>e</sup> édition de la journée Ambition PME dresse la liste des actions menées. À cette occasion, le pôle présente les premiers résultats concrets de cet ambitieux programme.



Au-delà de la R&D collaborative, [le pôle de compétitivité Systematic](#) se fixe pour mission de développer un écosystème favorable au développement des PME innovantes de croissance pour les transformer en ETI. Cet écosystème rassemble 1100 PME représentant plus de 35 000 emplois dans les secteurs du logiciel, des systèmes, de l'optique et de l'électronique.

Systematic anime le plan d'actions Ambition PME copiloté par le pôle, Opticsvalley et la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale Paris-Ile-de-France. Il est soutenu par l'Union Européenne (FSE, FEDER), l'État (Préfecture de la Région Ile-de-France, DIRECCTE Ile-de-France) et la Région Ile-de-France.

Chaque année, ce programme accompagne individuellement près de 200 PME autour de 5 leviers de développement : ressources humaines, export, accès aux financements privés, stratégie de développement, « business ».

La journée Ambition PME marque un temps fort de ce programme, en permettant des échanges autour de problématiques communes aux entreprises innovantes. 100% pratique, elle propose des ateliers et des rendez-vous individualisés. Elle offre ainsi l'opportunité de tester en un jour l'ensemble des actions du programme.

En 2012, la 4<sup>e</sup> édition s'est tenue sous le haut patronage de Fleur Pellerin, ministre déléguée auprès du ministre du Redressement productif. Elle avait pour thème *L'enjeu de l'accès aux « grands » marchés pour les PME.*

Plus de 300 acteurs innovants, TPE, PME, ETI, chercheurs, investisseurs, grands groupes étaient présents. Ils sont ainsi venus échanger sur les enjeux de l'accès aux grands marchés, notamment sur les relations de contractants entre PME et grands comptes publics ou privés.



L'étude « Grand donneur d'ordre » réalisée par Systematic en partenariat avec le Comité Richelieu a été restituée lors de la session d'ouverture intitulée « *Small Business Act ou solutions alternatives ?* » et animée par Jean-Noël de Galzain, Vice-président du pôle.

Cette étude montre entre autre que 40% des PME innovantes sondées, quelque soit leur taille (TPE, PME, ETI), réalisent plus de 75% de leur chiffre d'affaires auprès des grands groupes privés.

Par ailleurs, Jean-Luc Beylat, Président de Systematic et Laurent Kott, Président du Comité promotion et marketing du pôle ont remis leur diplôme aux 6 nouveaux champions du Pôle, des entreprises à fort potentiel de croissance accompagnées par le Pôle dans leur projet de développement en activant tous les leviers de développement.

Outre ces séances plénières, des rencontres ont permis de réunir des experts marchés de l'Inde, des Etats-Unis, de la Chine et du Brésil, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et de l'Allemagne, via Ubifrance pour favoriser le développement à l'export des PME. D'autres rencontres entre investisseurs et des PME labellisées Entreprises innovantes des pôles (EIP) visaient plus particulièrement l'accès des PME innovantes au financement privé.

7 ateliers représentatifs des 5 axes d'actions proposées dans le cadre du programme ont complété ce programme.

#### Le programme Ambition PME & Systematic en quelques chiffres

- 🚩 **Financement** : 17 PME ont levé 20 M€, 14 labels EIP attribués en 2012, plus de 60 PME accompagnées
- 🚩 **Export** : 160 membres du pôle aux Etats-Unis, 15 aidés dans leur implantation aux Etats-Unis, 5 en Chine
- 🚩 **Ressources humaines** : 700 postes ouverts dans les PME, 8 formations mises en œuvre sur l'Ingénierie Système, lancement du Pass'Compétences, dispositif de mobilité inédit piloté par Systematic et élaboré avec l'ARD et le GÉRIS. Il a pour objectif de proposer des détachements longue durée de seniors experts de grands groupes dans des PME membres du pôle (10 Groupes partenaires et déjà 5 détachements)
- 🚩 **Stratégie** : 11 champions du pôle 2011 et 6 champions 2012 identifiés par le Comité promotion marketing et accompagnés dans le cadre du programme Ambition PME

#### En savoir plus

- 🚩 [L'étude « grand donneur d'ordre »](#)
- 🚩 [Les champions du pôle 2012](#)
- 🚩 [La 4<sup>e</sup> journée Ambition PME](#)



## ■ ACCOMPAGNEMENT PME

### Quand le pôle Cap Digital publie un guide des services de ses PME

Le guide pratique « Services aux PME » présente de façon synthétique et résolument pratique, une vingtaine d'actions mises en place pour aider ses membres PME.



Comme de nombreux pôles de compétitivité, le pôle Cap Digital met en place de nouvelles actions destinées à aider les PME membres du pôle. Ces actions évoluent régulièrement pour mieux satisfaire leurs attentes.


Le pôle a donc souhaité publier un document de synthèse de ces actions, pour une meilleure connaissance de celles-ci au cours du temps. Ce document s'intitule « Services aux PME ».

L'édition 2012 de « Services aux PME » comporte 24 fiches synthétiques réparties selon 6 grandes thématiques :

- Définir votre stratégie de développement
- Financer vos innovations en votre croissance
- Développer et gérer votre capital humain
- Accélérer votre croissance à l'international
- Conquérir de nouveaux marchés
- Veille, prospective, mise en réseau

Résolument pratique, ce guide a vocation à simplifier le « mode d'emploi » du pôle. Il donne aussi des points contacts pour chacun des services.

Avec plus de 700 adhérents début 2012, dont 600 PME, le pôle espère ainsi répondre encore mieux aux attentes de ses membres. Il souhaite vivre au rythme des entreprises et s'adapter en permanence, pour les aider à développer leur compétitivité.

 En savoir plus

➤ [Consulter le guide « Services aux PME »](#)

## ■ PARTENARIAT INTER-PÔLES - CROISEMENT DE THÉMATIQUES

### Quand des pôles du domaine « végétal » rencontrent des pôles « TIC »

Les 9 partenaires représentent des champs complémentaires d'expertise d'envergure nationale sur les productions végétales et les technologies de l'information et de la communication. Objectif : accroître la compétitivité de leurs entreprises membres.



Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont d'ores et déjà des outils précieux pour accompagner le végétal tout au long de sa chaîne de production. De la sélection de variétés de plantes à leur commercialisation, en passant par leur mise en culture, leur récolte, leur conditionnement et leur distribution, les TIC sont bien présentes. Elles se rencontrent sous forme de capteurs, de puces RFID, de robots et automates, de détecteurs optiques, d'outils de géolocalisation ou de gestion des flux. Elles constituent un levier concurrentiel dans un marché de plus en plus mondial. Toutefois, les TIC offrent un potentiel d'innovation encore très large.

Copyright : andymaggio-Fc

Dans cette perspective, les trois pôles [Vegepolys](#), [Pôle européen innovation fruits et légumes \(PEIFL\)](#) et [Céréales Vallée](#) se rapprochent de trois pôles TIC : [Images & Réseaux](#), [Optitec](#), [ViaMéca](#) et des « clusters » : Auvergne TIC,

Cap'Tronic et LEA Valley. Tous ensemble, ils veulent aider leurs entreprises à accroître leur compétitivité. Ils lancent pour cela un appel à idées de projets innovants sur le thème «Végétal et TIC», **jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2013**.

Les partenaires offriront aux projets retenus le bénéfice d'un appui des deux communautés pour développer un produit, un processus ou un service innovant.

Les TIC pourront être mises en œuvre pour la connaissance des processus, le pilotage des opérations et pour gagner en fiabilité, en rapidité, en performance et en précision. Cela pourra être par exemple l'utilisation de nouvelles techniques de vision pour voir mieux et plus rapidement que l'œil humain, l'élaboration de modèle de pilotage pour utiliser ces outils en production ou en stockage, ou encore l'automatisation de tout ou partie des tâches grâce à l'intégration de capteurs en ligne ou embarqués ou l'échange d'informations tout au long de la chaîne logistique, du producteur au consommateur final.

Cet appel à idées concerne toutes les étapes de la chaîne de production végétale : sélection variétale, mise en culture, culture, récolte, conservation et stockage, logistique et mise sur le marché. Il s'adresse :

- aux entreprises, instituts, laboratoires de recherche,
- aux acteurs du végétal désireux de développer l'intégration des TIC dans leurs procédés,
- aux acteurs des TIC souhaitant développer des applications pour le monde du végétal.

 En savoir plus

➤ Appel à idées [Vegepolys](http://competitivite.gouv.fr)

 Consulter les archives [<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article116&lang=fr>]

 S'inscrire [<http://competitivite.gouv.fr/>]

## Mentions légales

Cette lettre d'information est une publication de la DGCIS et de la DATAR.

- Directeur de la publication : Patrick Crézé
- Rédactrice en chef et rédaction : Martine Maillard
- Comité de rédaction (par ordre alphabétique) : Delphine Abramowitz, Constance Arnaud, Rémi Arquevaux, Véronique Barry, Ana Dujmovic Blua, Aurélie Faitot, Olivier Hébrard, Caroline Mischler, Sofiène Lourimi et tous les pôles de compétitivité associés.
- Conception et réalisation : **Stratis**
- Photos : **Stratis**, Cérélab®, Pôle SCS, *andymaggio-Fc*

Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978, dite informatique et libertés, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé en nous écrivant ou en suivant ce lien. Afin de respecter la protection de votre vie privée et de vos données personnelles, la DGCIS et la DATAR s'engagent à ne pas divulguer vos informations personnelles à d'autres sociétés à des fins d'utilisations par celles-ci. Nous ne faisons aucune utilisation de vos adresses courriels en dehors de l'envoi de la lettre d'information.

Pour toute demande : <http://competitivite.gouv.fr/contact-9.html>

